

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Bolton-Ouest, tenue le lundi 7 novembre 2022 à 19h30 à l'Hôtel de Ville situé au 9, chemin Town Hall, Bolton-Ouest, avec webdiffusion interactive.

Sont présents :

Loren Allen, conseiller n° 3
Eddy Whitcher, conseiller n° 4
Gilles Asselin, conseiller n° 5
Nancy Lanteigne, conseillère n° 6
formant quorum sous la présidence de Denis Vaillancourt, maire.

Est également présent :

Jean-François Grandmont, directeur général et greffier-trésorier
Jules Varin, responsable de l'urbanisme et inspecteur municipal
(départ après le point 277-1122)

Assiste à distance :

Maike Storks, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe

Est absent :

Margarita Lafontaine, conseillère n° 1

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 4. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX**
- 5. CORRESPONDANCE**
 - 5.1. Avis d'entrée en vigueur – Règlement numéro 2022-609 modifiant le règlement du plan d'urbanisme – Municipalité du Canton de Shefford
- 6. URBANISME**
 - 6.1. Rapport du responsable de l'urbanisme et inspecteur municipal
 - 6.2. Demande de permis de lotissement #2022-09-0103 - Lot 5 193 145 situé sur le chemin Summit – Redevance pour des fins de parcs ou de terrains de jeux
- 7. ADMINISTRATION**
 - 7.1. Approbation des comptes et transferts
 - 7.2. Rapport des dépenses autorisées
 - 7.3. États comparatifs – Dépôt
 - 7.4. Déclaration d'intérêts pécuniaires
 - 7.5. Offre de services juridiques
- 8. VOIRIE**
 - 8.1. Appel d'offres 2022-02 – Réfection du chemin Paramount – Décompte numéro 03
 - 8.2. Déneigement borne sèche chemin Summit
 - 8.3. Acquisition des chemins Gauvin – Laporte – des Appalaches et Crow Hill
 - 8.4. Réfection des chemins Stagecoach, Fuller, Argyll et Brill (entre Bailey et Spicer) – Ingénieur - Mandat
- 9. ENVIRONNEMENT**
 - 9.1. Corridor appalachien – Résolution d'appui
- 10. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 11. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**
 - 11.1. Projet livraison d'épicerie – Frais de déplacement des bénévoles - Modification
- 12. LOISIRS ET CULTURE**
- 13. VARIA**
 - 13.1. Jour du Souvenir – Participation à la cérémonie
 - 13.2. Cour municipale – Entente
 - 13.3. SPA des Cantons

- 13.4. Fondation au Diapason – Poinsettias
14. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS
15. LEVÉE DE LA SÉANCE

270-1122
OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres participants à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est ouverte par le maire à 19h30.

Le maire s'adresse aux personnes présentes.

271-1122
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Gilles Asselin
APPUYÉ PAR Loren Allen
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité

272-1122
PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil tient une première période de questions.

273-1122
APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

IL EST PROPOSÉ PAR Nancy Lanteigne
APPUYÉ PAR Eddy Whitcher
ET RÉSOLU :

D'approuver les versions anglaise et française du procès-verbal du 4 octobre 2022.

Adoptée à l'unanimité

274-1122
CORRESPONDANCE

5.1 – Avis d'entrée en vigueur – Règlement numéro 2022-609 modifiant le règlement du plan d'urbanisme – Municipalité de Shefford.

275-1122
URBANISME
RAPPORT DU RESPONSABLE DE L'URBANISME ET
INSPECTEUR MUNICIPAL

Le rapport du service d'urbanisme du mois d'octobre 2022 est déposé.

Nombre de permis émis: 9
Valeur des travaux : 2 751 500 \$

276-1122
URBANISME
DEMANDE DE PERMIS DE LOTISSEMENT #2022-09-0130 -
Lot 5 193 145 SITUÉ SUR LE CHEMIN SUMMIT -
REDEVANCE POUR FINS DE PARCS OU DE
TERRAINS DE JEUX

Attendu la demande de permis de lotissement numéro 2022-09-0103 pour diviser en deux le lot numéro 5 193 145, situé sur le chemin Summit;

IL EST PROPOSÉ PAR Gilles Asselin
APPUYÉ PAR Eddy Whitcher
ET RÉSOLU :

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

D'exiger des propriétaires du lot 5 193 145 du cadastre du Québec, comme condition préalable à l'approbation du plan relatif à une opération cadastrale, de verser une somme égale à 7,5 % de la valeur du site au Fonds réservé pour fins de parcs ou de terrains de jeux.

Adoptée à l'unanimité

277-1122
ADMINISTRATION
APPROBATION DES COMPTES ET TRANSFERTS

IL EST PROPOSÉ PAR Nancy Lanteigne
APPUYÉ PAR Loren Allen
ET RÉSOLU :

D'approuver la liste des comptes et transferts en date du 3 novembre 2022 au montant de 1 551 455,81 \$ et d'autoriser le directeur général ou la directrice générale adjointe à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.

Adoptée à l'unanimité

278-1122
ADMINISTRATION
RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES

Le directeur général dépose le rapport des dépenses autorisées.

279-1122
ADMINISTRATION
ÉTATS COMPARATIFS

Le directeur général dépose l'état comparatif des revenus et dépenses pour la période se terminant le 30 septembre 2022 et l'état prévisionnel des revenus et dépenses pour l'exercice financier courant, en date du 4 novembre 2022.

Des copies du sommaire des états comparatifs ont été mises à la disposition du public sur le site Web de la Municipalité.

280-1122
ADMINISTRATION
DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Les membres du conseil Gilles Asselin et Denis Vaillancourt déposent leur déclaration d'intérêts pécuniaires au conseil.

281-1122
ADMINISTRATION
OFFRE DE SERVICE JURIDIQUE

IL EST PROPOSÉ PAR Gilles Asselin
APPUYÉ PAR Eddy Whitcher
ET RÉSOLU :

- d'accepter l'offre de service du 27 septembre 2022 de Poupart & Poupart avocats inc. à titre de contentieux externe pour l'année 2023;
- de financer cette dépense 3000\$ plus taxes à même le fonds général de la Municipalité (budget 2023).

Adoptée à l'unanimité

282-1122
VOIRIE
APPEL D'OFFRES 2022-02 - RÉFECTION DU CHEMIN
PARAMOUNT- DÉCOMPTE NUMÉRO 03

ATTENDU la recommandation de Monsieur Bruno Lortie, ingénieur.

IL EST PROPOSÉ PAR Gilles Asselin
APPUYÉ PAR Eddy Whitcher
ET RÉSOLU :

D'accepter le décompte progressif numéro 03 de l'entreprise Roger Dion et fils 2006 Inc. au montant de 822 090,93 \$ taxes incluses pour des travaux de remise en état du chemin Paramount dans le cadre de l'appel d'offres 2022-02;

De financer cette dépense, nette de ristourne de taxes, conformément au règlement numéro 386-2022.

D'autoriser le directeur général à donner toute directive et à signer tout document à cet effet.

Adoptée à l'unanimité

283-1122
VOIRIE
BORNE SÈCHE CHEMIN SUMMIT – DÉNEIGEMENT -
CONTRAT

IL EST PROPOSÉ PAR Loren Allen
APPUYÉ PAR Nancy Lanteigne

ET RÉSOLU :

D'accepter la proposition de monsieur Alain Clair au montant de 425 \$ pour le déneigement de la borne sèche sur le chemin Summit pour la saison hivernale 2022-2023;

De financer cette dépense à même le fonds général de la municipalité (budget courant).

Adoptée à l'unanimité

284-1122

VOIRIE

**ACQUISITION DES CHEMINS GAUVIN - LAPORTE - DES
APPALACHES ET CROW HILL**

Il EST PROPOSÉ PAR Nancy Lanteigne

APPUYÉ PAR Loren Allen

ET RÉSOLU :

D'autoriser le maire et le directeur général à négocier et à signer tout contrat à titre gratuit pour la prise de possession des chemins Gauvin, Laporte, des Appalaches et Crow Hill, incluant tout corridor linéaire, pour et au nom de la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité

285-1122

VOIRIE

**RÉFECTION DES CHEMINS STAGECOACH, FULLER,
ARGYLL ET BRILL (ENTRE BAILEY ET SPICER) -
INGÉNIEUR - MANDAT**

Il EST PROPOSÉ PAR Loren Allen

APPUYÉ PAR Gilles Asselin

ET RÉSOLU :

D'accepter l'offre de services professionnels du 31 octobre 2022 présentée par Bruno Lortie, ing. pour le rechargement des chemins Stagecoach, Fuller, Argyll et Brill (entre Bailey et Spicer) dans le cadre du programme TECQ 2019-2023;

De financer cette dépense au montant estimé de 8 090\$ plus taxes à même le fonds général de la municipalité et/ou tout programme d'aide financière;

D'autoriser le directeur général à signer tout document et à donner toute directive à cet effet.

Adoptée à l'unanimité

286-1122

ENVIRONNEMENT

**CORRIDOR APPALACHIEN - APPUI AU « PLAN DE
CONNECTIVITÉ ÉCOLOGIQUE : AUTOROUTE 10 (KMS 68
À 143) » ET ENGAGEMENT À PARTICIPER À LA
CONSOLIDATION DU CORRIDOR ÉCOLOGIQUE,
BOLTON-OUEST-STUKELY-SUD, DE PART ET D'AUTRE
DE L'AUTOROUTE 10**

ATTENDU QU'entre 2014 et 2022, de nombreuses études ont été réalisées entre les kilomètres 68 et 143 de l'autoroute 10 ;

ATTENDU QUE ces études réalisées par Corridor appalachien, le ministère des Transports (MTQ), le ministère de la Faune, des Forêts et des Parcs (MFFP), le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques (MELCC), l'Université de Sherbrooke et l'Université Concordia ont permis notamment :

- D'élaborer un protocole d'identification et de protection des corridors et des passages fauniques ;
- D'analyser les infrastructures en place et d'identifier quatre secteurs prioritaires ;
- De délimiter des corridors écologiques à l'intérieur des quatre secteurs prioritaires ;
- D'identifier des mouvements fauniques sur neuf sites jugés adéquats pour le passage de la grande faune ;
- D'identifier les secteurs dans lesquels la mortalité faunique est la plus élevée ;

ATTENDU QUE les quatre secteurs prioritaires identifiés sont :

1. Bromont-Lac Brome-Shefford
2. Bolton-Ouest-Stukely-Sud
3. Eastman - Stukely-Sud - St-Etienne-de-Bolton
4. Austin - Magog

ATTENDU QUE les milieux naturels jouent un rôle capital en termes de services écologiques rendus à la société, et que le maintien de la connectivité écologique est essentiel pour favoriser leur maintien et leur intégrité ;

ATTENDU QUE les quatre secteurs prioritaires de l'autoroute 10 entre les kilomètres 68 et 143 de l'autoroute 10 sont situés dans les Montagnes Vertes, lesquelles représentent un lien écologique critique au sein de l'écorégion des Appalaches nordiques et de l'Acadie ;

ATTENDU QUE la résolution 40-3 des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des Premiers ministres de l'Est du Canada reconnaît l'écorégion des Appalaches nordiques et de l'Acadie d'importance mondiale ;

ATTENDU QUE les infrastructures de transport, essentielles à la croissance économique de la région, peuvent être conçues et situées de manière à protéger la connectivité des habitats pour les espèces terrestres et aquatiques ;

ATTENDU QUE l'aménagement d'infrastructures conçues pour protéger la connectivité des habitats des espèces terrestres et aquatiques apporte également aux collectivités des avantages importants sur les plans de la sécurité publique, de l'économie et de la résilience climatique ;

ATTENDU QUE l'aménagement de passages fauniques dans des infrastructures routières permet la réduction des risques de collision entre des véhicules et des animaux sauvages ;

ATTENDU QU'un rapport intitulé « Plan d'ensemble ciblant les aménagements fauniques optimaux à prévoir afin d'améliorer la perméabilité faunique et de restaurer la connectivité écologique

de part et d'autre de l'autoroute 10 (km 68 à 143) » a été remis par Corridor appalachien au MTQ en mai 2022 ;

ATTENDU QUE le rapport intitulé « Plan d'ensemble ciblant les aménagements fauniques optimums à prévoir afin d'améliorer la perméabilité faunique et de restaurer la connectivité écologique de part et d'autre de l'autoroute 10 (km 68 à 143) » est mentionné comme suit dans les médias ou dans les présentations : « Plan de connectivité : Autoroute 10 ».

II EST PROPOSÉ PAR Nancy Lanteigne
APPUYÉ PAR Eddy Whitcher
ET RÉSOLU :

Que le conseil de la municipalité de Bolton-Ouest appuie la mise en œuvre du projet « Plan de connectivité : Autoroute 10 ».

Que le conseil de la municipalité de Bolton-Ouest interpelle les représentants politiques provinciaux et fédéraux pour que ceux-ci donnent leur appui à la mise en œuvre du projet « Plan de connectivité : Autoroute 10 ».

Que le conseil de la municipalité de Bolton-Ouest s'engage à intégrer dans les outils d'aménagement et la réglementation d'urbanisme la protection du secteur appartenant au corridor écologique de l'autoroute 10 (corridor Bolton-Ouest-Stukely-Sud) pour assurer sa consolidation.

Adoptée à l'unanimité

287-1122
SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun dossier.

288-1122
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
PROJET LIVRAISON D'ÉPICERIE - FRAIS DE
DÉPLACEMENT DES BÉNÉVOLES - MODIFICATION

ATTENDU QUE seul le marché Métro de Waterloo offre la préparation de commandes d'épicerie pour les personnes devant demeurer à domicile;

ATTENDU l'augmentation du prix du carburant;

ATTENDU QUE le conseil souhaite majorer le remboursement des frais de déplacement des bénévoles;

II EST PROPOSÉ PAR Gilles Asselin
APPUYÉ PAR Loren Allen
ET RÉSOLU :

D'augmenter à 25 \$ la commande le montant payable aux bénévoles comme frais de déplacement, et ce, rétroactivement au 1^{er} janvier 2022;

Cette résolution modifie la résolution numéro 171-0720 adoptée le 6 juillet 2020.

Adoptée à l'unanimité

289-1122
LOISIRS ET CULTURE

Aucun dossier.

290-1122
VARIA
JOUR DU SOUVENIR - PARTICIPATION À LA
CÉRÉMONIE

II EST PROPOSÉ PAR Nancy Lanteigne
APPUYÉ PAR Loren Allen
ET RÉSOLU :

QUE le maire représente la Municipalité de Bolton-Ouest lors de la cérémonie commémorative du jour du Souvenir;

D'acheter une Couronne de fleurs de la Légion au montant de 55 \$;

De financer cette dépense à même le fonds général de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

291-1122
VARIA
COUR MUNICIPALE - ENTENTE

ATTENDU QUE les municipalités parties à l'entente actuelle désirent se prévaloir des dispositions de l'article 208 de la Loi sur les cours municipales (C-72.01) pour modifier une entente sur l'établissement d'une cour municipale commune.

II EST PROPOSÉ PAR Gilles Asselin
APPUYÉ PAR Loren Allen
ET RÉSOLU :

D'autoriser le maire et le directeur général à signer l'*Entente portant sur l'établissement d'une cour municipale commune par l'extension de la compétence de la cour municipale de la Ville de Waterloo.*

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

292-1122
VARIA
SPA DES CANTONS

II EST PROPOSÉ PAR Eddy Whitcher
APPUYÉ PAR Nancy Lanteigne
ET RÉSOLU :

D'acceptation les nouvelles grilles tarifaires proposées par la SPA des Cantons.

Adoptée à l'unanimité

293-1122
VARIA
FONDATION AU DIAPASON - POINSETTIAS

IL EST PROPOSÉ PAR Gilles Asselin
APPUYÉ PAR Nancy Lanteigne
ET RÉSOLU :

De commander 19 poinsettias au coût de 20 \$ l'unité afin de soutenir la Fondation Au Diapason pour qu'elle puisse continuer à offrir gratuitement des soins palliatifs et des services d'accompagnement pour les personnes en fin de vie et leurs proches.

Adoptée à l'unanimité

294-1122
DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil tient une deuxième période de questions au cours de laquelle les personnes assistant à la diffusion en direct peuvent poser des questions à ses membres.

Des copies de l'ordre du jour ont été mises à la disposition du public de façon électronique avant le début de la séance.

295-1122
LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR Loren Allen
APPUYÉ PAR Nancy Lanteigne
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

De lever l'assemblée. Il est 21h42.

Jean-François Grandmont, OMA
Directeur général et greffier-trésorier

Denis Vaillancourt
Maire

Attestation

La signature du présent procès-verbal par le maire équivaut à la signature par celui-ci de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du Code municipal.